

Tunis, le 13/11/2024

AVIS DES SOCIÉTÉS

Démarrage des souscriptions des parts d'un Compartiment d'un Fonds d'Investissement Spécialisé (FIS)

« **NEW ERA LOCAL FUND** »

Compartiment d'un Fonds d'Investissement Spécialisé
Régé par le code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n° 2001-83
du 24 juillet 2001 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents

UNITED GULF FINANCIAL SERVICES - VENTURE CAPITAL porte à la connaissance du public que le démarrage des opérations de souscriptions publiques des parts du Compartiment de son Fonds d'Investissement Spécialisé, dénommé « **NEW ERA LOCAL FUND** » aura lieu à partir du **13 novembre 2024**.

Le Compartiment « **NEW ERA LOCAL FUND** » présente les caractéristiques suivantes :

Dénomination :	NEW ERA LOCAL FUND
Références de l'agrément :	N° 45-2024 du 03 septembre 2024
Références du Visa sur le prospectus :	N° 24-1136 du 07 novembre 2024
Siège social :	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
Forme juridique :	Compartiment d'un Fonds d'Investissement Spécialisé
Textes applicables :	Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents
Montant cible :	12 500 000 Dinars réparti en 12 500 parts d'une valeur nominale de 1 000 Dinars chacune
Devise :	Dinar Tunisien
Durée :	10 ans à compter de la date de sa constitution avec possibilité de prorogation de deux périodes successives d'un an chacune
Promoteurs :	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES - VENTURE CAPITAL (UGFS-VC) et la BANQUE TUNISO-LIBYENNE (BTL)
Gestionnaire :	UGFS-VC
Dépositaire :	BTL
Distributeur :	UGFS-VC
Observations :	Le Compartiment est une entité indépendante, ayant ses propres organes de gouvernance et une comptabilité distincte des autres compartiments du FIS.

Pour plus d'informations sur le Compartiment « **NEW ERA LOCAL FUND** », un prospectus d'émission visé par le Conseil du Marché Financier en date du 07 novembre 2024, est mis à la disposition du public auprès de tous les guichets habilités à recueillir les souscriptions.